

CHRONIQUE D'UN BOYCOTT ANNONCÉ

En novembre 2020, quatre ans après l'arrivée de la nouvelle équipe d'employeurs élus à la tête du réseau des chambres de métiers et ses beaux discours sur la nécessité de mettre en « chantier » la question des salaires, le collègue employeur présentait aux représentants des agents de CMA le rapport final d'un audit sur les rémunérations réalisé par le cabinet Arthur Hunt.

En synthèse, ce rapport met en exergue :

- Des niveaux de rémunération situés globalement 20 % sous le marché pour les cadres et 13 % sous le marché pour les non-cadres.
- Des dispositifs d'avancements équitables mais trop lourds à gérer et peu différenciants.
- Un dispositif de primes n'ayant qu'une fonction de reconnaissance, les montants étant insuffisants pour rémunérer. Absence de règles et peu de capacité du management à apprécier et objectiver.
- Avancement à l'ancienneté non différenciant et utilisant une enveloppe conséquente du budget.
- Absence de CE, d'épargne salariale

Fort de ce constat, le collègue employeur a pris l'initiative, en accord avec les partenaires sociaux, de mettre en place un groupe de travail spécifique pour étudier et trouver les « fameux » leviers censés atténuer les effets de la non-revalorisation de l'indice statutaire. On pouvait dès lors penser que de réelles solutions sur le volet des rémunérations

allaient enfin pouvoir voir le jour. Du discours des présidents, semblait naître un espoir.

L'aboutissement au bout de seulement deux réunions de travail est tout bonnement consternant !

Le SNCA quant à lui à fait en séance des propositions d'évolution des carrières, sérieuses et complètes. Balayées d'un revers de la main.

Un résumé de la situation et de nos propositions ici

Lors de la dernière CPN56 de juin, probablement pour essayer d'apaiser la colère montante du collègue salarié, le collègue employeur a proposé d'ajouter à leurs micromesurettes, le déplafonnement de l'échelons 6 en le passant de 4 à 2 ans. Sur le reste, les présidents sont restés fermes ; de l'aveu même du collègue employeur, il ne pourra être question de revalorisations généralisées de quelque nature que ce soit.

La montagne accouche d'une souris.

Pour le SNCA-CGT le compte n'y est pas ! En 15 ans, le SMIC a augmenté de plus de 24 %, l'inflation de 19.30 %; pendant la même période la valeur du point d'indice n'a évolué que de 4.20 %. L'appauvrissement des agents est incontestable.

Pour le SNCA-CGT la revalorisation salariale reste un sujet central et la cure d'austérité n'a que trop duré. L'aboutissement des pseudo-négociations sur le volet des rémunérations est un véritable échec et les personnels ont fait suffisamment d'efforts.

La coupe est pleine, on se paie notre tête et a fortiori celle des personnels des chambres de métiers et ça c'est intolérable.

Devant l'attitude inflexible du collègue employeur, le SNCA-CGT ne cautionnera pas, par sa présence en CPN 52, la paupérisation des agents et décide de boycotter la CPN52.

Le SNCA-CGT en a informé la présidence de la CPN52 par courrier.

BOYCOTTER, POUR QUOI FAIRE ?

Depuis 12 ans, les agents des Chambres de Métiers et de l'Artisanat ont joué le jeu. Après la réforme du statut en 2009, que la CGT avait refusé de signer, nous avons bien senti le danger qui nous guettait. Le paritarisme consulaire, bicamériste avec une instance de négociation (la CPN56) et une autre de validation (la CPN 52) porte en soi les ferments d'un dialogue social biaisé pour deux raisons.

La première c'est que de paritarisme il n'y a pas puisque la CPN52 compte un nombre impair de membres (un comble pour une instance paritaire) avec en son sein la présence d'un représentant de notre ministère de tutelle dont vous imaginez bien à qui va le soutien.

La deuxième c'est que la CPN56, qui était avant 2009 un véritable espace de négociation (présidence tournante et possibilité de statuer sur les atteintes au statut) est devenue une chambre d'enregistrement des seuls projets patronaux.

Ajoutons à cela le caractère ectoplasmique et décoratif des Commissions Paritaires locales, qui n'ont aucune marge de manœuvre pour obtenir des avantages locaux, et vous avez le tableau complet de la supercherie du dialogue social dans les CMA.

Nous pourrions nous accommoder de cette faiblesse démocratique structurelle dans notre réseau si nous étions capables d'instaurer un réel rapport de force entre partenaires sociaux. Mais ne nous voilons pas la face et appelons un chat un chat, les agents de CMA mobilisent peu quand il s'agit de faire grève.

Du pain béni pour les patrons qui ont bien compris qu'ils

pouvaient se permettre beaucoup de choses et que les agents ne bougeraient pas ou très peu. À la CGT, syndicat de combat, nous le déplorons mais nous devons regarder les choses en face.

Alors que nous reste-t-il ? Comment faire avancer les intérêts des agents ? Devons-nous nous contenter, comme pour la tentative de réforme de l'Annexe X, de nous battre sans relâche pour ne pas régresser ?

Quels progrès pour les agents ?

Car enfin qu'avons-nous obtenu depuis 12 ans ? Quel agent de CMA pourrait citer un progrès notable pour l'ensemble des collègues ? Car il s'agit bien de cela : avancer collectivement. Les patrons ont bien, compris qu'en jouant la carte de l'individualisation (la gueule du client en bon français) ils faisaient taire à bon compte le mécontentement dans cette société individualiste.

Le bilan est donc lourd. Le gel de la valeur du point, belle invention de notre ministre de tutelle, au nom de contraintes budgétaires toujours renouvelées, nous a fait perdre énormément de pouvoir d'achat. La comparaison avec la progression du SMIC sur 12 est ahurissante. Et la réponse aux demandes de revalorisation de la valeur du point faites par la CGT est toujours la même : « demandez à l'état, nous, on ne peut pas ». Ce vilain état qui selon les patrons coûte si cher en charges mais dont on n'oublie pas de prendre les aides solidaires, en cas de crise sanitaire par exemple. Aides qui seront financées un jour ou l'autre... par l'impôt que les classes moyennes, au bout du compte, finiront par assumer. Solidarité oui, mais que quand je suis concerné.

Un cycle infernal

Devant la colère des organisations syndicales face à ces refus systématiques est toujours calmée par une ou deux mesurette,

catégorielles et très limitées, qui satisfont une partie des OS. Pas nous.

Ce jeu à deux (je demande, tu dis non, je te propose une miette, je dis c'est mieux que rien et j'accepte) devient un jeu pervers, un cycle infernal.

Comme nous le disons souvent, accepter de perdre une main après négociations alors que l'on voulait nous couper un bras, n'est en rien une victoire. Certains pourtant s'en contentent à défaut de s'en réjouir.

La CPN52, que nous avons docilement suivie et respecté n'a servi qu'à faire passer les réformes nécessaires aux CMA et à l'état pour la régionalisation du réseau. AUCUNE des demandes des OS n'a été seulement examinée.

Cela suffit !

Quand la CGT propose de faire cesser ce jeu de dupes, de sortir de ce cercle vicieux, certaines organisations disent « il ne faut pas rompre le dialogue social ».

Pourtant, la seule fois où nous avons fait plier les patrons, lors de la réforme de l'annexe X, c'était en rompant le dialogue social et en boycottant la CPN56. Certains patrons, peut-être même certains ministres, ne nous le pardonneront jamais. Et c'est tant mieux.

Le boycott à quoi ça sert, donc ?

Ça sert avant tout à dire stop à un système, à ne plus s'en rendre complice, à changer la donne.

Ça sert à se faire respecter. Ça sert à sonner un signal d'alarme. Ça sert à dire « ça suffit ! »

La CGT une fois de plus proposera aux autres OS de refuser de siéger en CPN52 tant que nous ne mettrons pas à plat

collectivement et par la revalorisation de la valeur du point
les rémunérations des agents.

Nous souhaitons l'union. Nous souhaitons une réponse unanime
des OS pour sortir de cette impasse insupportable.

Et la CGT prendra ses responsabilités. Elle n'ira pas en CPN52
même si elle est seule à le faire.

À ceux qui continueront à jouer à ce jeu de dupe sans issue,
par paresse, faiblesse ou mollesse, de prendre les leurs.